



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 3 mai 2022, à 19h30, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**683, rang Saint-Augustin
Lot 1 956 538**

Nature et effet : Cette demande vise plusieurs dérogations, dont l'implantation de 2 bâtiments accessoires à une distance latérale inférieure à 2.0 mètres, des superficies pour chacun des bâtiments, ainsi que la somme des superficies des 2 bâtiments supérieure à celle permise au règlement et permettre une hauteur d'un bâtiment accessoire supérieure à 7.0 mètres.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 14 avril 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière